



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Alain Chartier
BAYEUX

LYCÉE ALAIN CHARTIER
Place de la Lombarderie
14402 BAYEUX CEDEX
0140004D



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 8 novembre 2022 -

- ORDRE DU JOUR -

I. Désignation d'un secrétaire de séance

II. Présentation du contexte de travail du Conseil d'Administration

- o L'établissement
 - o Sa structure
 - o Bilan de la rentrée
 - o Evaluation de l'établissement
- o Installation du Conseil d'Administration

III. Début des travaux de la séance n°1 du 8 novembre 2022

- o Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- o Adoption du procès-verbal du CA du 4 juillet 2022

A. Activité pédagogique

- Protocole EPS
- Calendrier des épreuves blanches et épreuves terminales
- Programme prévisionnel d'activités 2022-2023
- Conventions de stage

B. Vie de l'élève

- Règlement des fonds sociaux

C. Administration et logistique

- Décision budgétaire modificative
- Tarifs divers 2023
- Point sécurité

D. Service annexe d'hébergement

- Taux de participation aux charges communes

Président : Monsieur Jean- François LESACHER

Secrétaire : Madame Cécile MURY

Total des membres du CA : 27

Quorum : 14

Présents : 24

Votants : 24

LISTE DES PARTICIPANTS – LYCÉE ALAIN CHARTIER de BAYEUX

1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
LESACHER Jean-François	Proviseur	X		
FABRE Mathieu	Proviseur adjoint	X		
VIAL Antoinette	Gestionnaire	X		
GUIBOUT Patricia	C.P.E.	X		
GASSION Sandrine	Invitée		X	

2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
DUPONT Lucette	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
GOMONT Patrick	Vice-président de la région Normandie	X			X	
CHAPRON Philippe	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
NOUVELOT Cédric	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
LAISNEY Olivier	Représentant de la commune	X		X		
JEAN-PIERRE Françoise	Représentant de la commune		X		X	
LAPORTE Bruno	Représentant Bayeux-Intercom	X			X	
MOULIN Gilles	Représentant Bayeux-Intercom		X		X	

3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECHEVALLIER Jordan	Personnel enseignant	X		X		
CAPEL Catherine	Personnel enseignant	X		X		
DOMINGUEZ Anne	Personnel enseignant	X		X		
LE DREAU Marie	Personnel enseignant	X		X		
QUEVREUX Sophie	Personnel enseignant	X		X		
LONGUET Olivier	Personnel enseignant	X		X		
DAVID Alice	Personnel A.T.O.S.	X		X		
MURY Cécile	Personnel A.T.O.S.	X		X		
BEQUET Valérie	Personnel A.T.O.S.	X		X		
LEPETIT Corinne	Personnel A.T.O.S.		X		X	
ROBIAILLE Fabienne	Personnel A.T.O.S.		X		X	

OUTREQUIN Dominique	Personnel A.T.O.S.		X		X	
----------------------------	--------------------	--	---	--	---	--

4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
POLETTI Gabriel	Elève	X		X		
NOGIER Timo	Elève	X				X
EON Albane	Elève	X		X		
CAVOIT Martin	Elève	X		X		
MARRE Gustave	Elève	X		X		
CHARRIER Achille	Elève		X	X		
LEFEVRE Léo	Elève		X		X	
LE VALLOIS Thibaud	Elève		X		X	
SALLOT Antoine	Elève		X		X	
ANCEL Mélina	Elève		X		X	

5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
HENRY PICARD Sandra	Parents d'élève	X				X
ABRAHAM Laurent	Parents d'élève	X		X		
TASSIN Eric	Parents d'élève	X		X		
LE GRAND Isabelle	Parents d'élève	X		X		
PLANCHAIS Julien	Parents d'élève	X		X		
FAIVRE Yohann	Parents d'élève		X		X	
MARCASTEL Thierry	Parents d'élève		X		X	
LE CAER Gwénaëlle	Parents d'élève		X		X	
LOIR Dominique	Parents d'élève		X		X	
OZENNE-SALLOT Annie	Parents d'élève		X		X	

Ouverture de la séance à 18h00. Le quorum est atteint. 24 personnes sont présentes.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Cécile MURY est désignée secrétaire de séance.

Pour les prochains CA :

- Budget : Mme DAVID Alice
- DHG : un personnel enseignant
- Compte-financier : Mme VIAL Antoinette
- Dernier CA : un représentant des parents

II. Présentation du contexte de travail du Conseil d'Administration

1) L'établissement

a. Sa structure

Cette année nous avons 19 divisions réparties en :

- 6 classes de terminales soit 207 élèves
- 6 classes de premières soit 196 élèves
- 7 classes de seconde soit 226 élèves

Précisions :

- Structure conforme aux éléments de préparation de rentrée
- Dédoublings en 2nd : lettres et mathématiques
- Dédoubling en première : français.
- Accompagnement personnalisé en mathématiques seconde
- Accompagnement à l'orientation pour les professeurs principaux.
- Mise en œuvre de l'ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes)

Puis :

- 47 enseignants
- 1 AED de préprofessionnalisation.
- 1 CPE titulaire et 1 CPE stagiaire
- 6 AED dont un AED bénéficiant d'un CDI
- 3,5 postes en administratif
- 2 AVS
- 3 assistants de langues (Anglais, Espagnol, Norvégien)
- 1 mi-temps infirmier
- 1 mi-temps assistant social
- 2 CO-Psy
- 18 agents de lycée

Remarque du personnel enseignant et du personnel de direction : renouvellement d'une demande de temps plein pour le poste infirmier.

b. Bilan de la rentrée

Protocole sanitaire : socle – poursuite des gestes barrières et aérations.

Accueil des élèves :

- Effectif par division autour de 32 élèves et principe de mixité bien assis.
- Enseignement de spécialité : Tous les élèves ont pu être accueillis dans la spécialité souhaitée

Les professeurs principaux :

- En seconde : deux classes sans professeur principal
- En première : deux classes sans professeur principal
- En terminale : une classe sans professeur principal, trois classes avec un seul professeur principal et une classe professeur principal pour un groupe, M. FABRE pour le second groupe.

Question de M. TASSIN représentant des parents : Est-ce que cela va être résolu ?

« Cette situation entraîne des problèmes de communication entre les élèves et les professeurs. C'est compliqué pour les élèves et les parents. Comment font les élèves dont les parents n'ont pas accès aux informations, qui solliciter ? »

Réponse de M. LESACHER : « la réponse ne peut pas venir que du chef d'établissement ».

Rappel de Mme QUEVREUX : « C'est la seule option qui s'est imposée à une réponse qui ne vient pas. »

Pour rappel, une demande d'augmentation de moyens a été faite l'année dernière : Refusée.

Les enseignants demandaient des heures postes et non une augmentation des heures supplémentaires.

Remarque des parents : Qui va faire ou aider dans le choix d'orientation des enseignements de spécialités ?

C'est très pénalisant pour les parents qui ne connaissent pas le fonctionnement du lycée, pour les élèves en situation d'échecs pour ceux qui sont très réservés.

Mme DOMINGUEZ précise que « la charge de travail du professeur principal est de plus en plus importante, qu'elle impacte sur le bon fonctionnement des cours ».

L'équipe enseignante précise que : Ce choix de ne pas prendre cette fonction va contre leur conviction première d'accompagner les élèves mais que c'est le seul moyen de pression qui a été trouvé face au dysfonctionnement du Rectorat de la DSDEN.

Pour répondre aux parents, M. LESACHER prend en charge les secondes et pour les terminales, M. FABRE reçoit les familles qui ont besoin d'être accompagnées.

c. Les emplois du temps et l'organisation du temps scolaire.

- plus de cours sur la pause méridienne sauf pour l'option Arts à la demande de l'enseignant et des élèves.
- Les élèves ont au moins 1h00 de pause le midi.
- L'heure de vie de classe est intégrée dans l'emploi du temps.
- Les groupes de spécialités sont plus homogènes en terminale.
- Organisation du temps scolaire : seconde en trimestre ; première et terminales en semestre.

Renouvellement du pack numérique pour la seconde année.

Parc numérique qui se stabilise. Travail conséquent de maintenance de Mme Dominguez et Mme Artigues.

Création d'un Fablab en salle 305. Les élèves demandent s'ils pourront accéder à la salle au moins en SNT : attention la salle est petite donc petit groupe à envisager.

d. Évaluation de l'établissement

Le principe est de nous interroger sur la manière dont nous répondons aux missions de l'école en faisant remonter les points forts et les points d'améliorations de notre établissement.

Constitution d'un groupe de pilotage composé de membres de l'ensemble de la communauté éducative : arrête la méthodologie et valide le rapport d'auto-évaluation. Réunion les 10 et 21 novembre.

2 sessions de travaux banalisés pour les personnels et les élèves : un temps d'analyse et un temps de proposition/objectifs.

e. Installation du CA

Cf. document annexe des représentants des commissions.

III. Début des travaux de la séance n°1 du 8 novembre 2022

➤ Règlement intérieur du CA

Reconduction du règlement intérieur du CA qui prévoit à l'article 14 la création d'une commission permanente.

Ses compétences : réunie obligatoirement pour l'instruction dans les domaines de l'emploi de la dotation horaire, de l'organisation du temps scolaire et des modalités de vie scolaire et de l'offre de formation.

VOTE : 24 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

➤ Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente

Elle peut autoriser la signature de contrats et conventions dans le cadre du programme d'activités et du budget entre deux séances du Conseil.

VOTE : 24 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Adoption du procès-verbal du CA du 4 juillet 2022

VOTE : 24 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

A. Activités pédagogiques

- 1) Protocole EPS

Ajourné, il est en cours d'élaboration (date butoir le 16 décembre). Il sera présenté au prochain CA.

- 2) Calendrier des épreuves blanches et épreuves de terminales

Dates officielles élèves de terminales :

- 18 janvier 2023 : Epreuve blanche de philosophie n°1
- 19 au 20 janvier 2023 : Epreuves blanches de spécialités
- 20-21 mars 2023 : **2 Epreuves de spécialité.** (coeff.16 + 16)
- 4 mai 2023 : épreuve blanche de philosophie.
- 22 au 26 mai 2023: Epreuve blanche du « Grand oral »
- 15 au 17 mai 2023: Epreuve orale de DNL
- 14 juin : **Epreuve de philosophie** (coeff.8)
- 19 au 23 Juin : **Grand Oral** (coeff.10)
- 4 juillet : résultats du baccalauréat.
- 6 et 7 juillet : **Oraux de contrôle.**

Dates officielles élèves de premières :

- Les épreuves écrites anticipées de français, qu'elles soient passées au titre de la session 2023 ou par anticipation au titre de la session 2024, auront lieu le jeudi 15 juin 2023 matin
- Bac blanc français : un entraînement avant les vacances de décembre 2022
- Bac blanc en mai 2023
- **Oraux blancs du 9 au 12 mai 2023**

Autres dates :

- Orientation et modalités bac : visio le 24 novembre
- Portail ouverture parcours-sup : en janvier 2023
- Réunions parents profs :
 - Seconde : 13 décembre 2022
 - Première : 8 décembre 2022
 - Terminale : 06 décembre 2022
- Forum des Métiers : le 16 décembre

- 3) Programme prévisionnel d'activités 2022-2023

Le programme prévisionnel d'activités 2022-2023 retrace l'ensemble des projets pédagogiques qui se dérouleront au cours de cette année scolaire.

Le projet d'échange avec la Chine concerne les élèves de secondes et de premières sinisants : le séjour aurait lieu en 2023 et l'accueil des correspondants en 2024. Le règlement de consultation doit d'abord être rédigé.

Pour l'instant, peu de visibilité. La situation sanitaire et la crise internationale rendent les projections difficiles.

La participation des familles pour les derniers échanges était d'environ 1200 euros par famille.

L'association France-Chine sera sollicitée pour diminuer le coût de la participation.

Question des élèves : Comment se fait l'élaboration d'un voyage ?

En général, c'est un enseignant qui dépose le projet (mais on peut imaginer que des élèves soient à l'origine d'un voyage).

Il faut un contenu pédagogique en rapport avec les enseignements dispensés dans l'établissement, un budget prévisionnel et un vote du CA pour les valider.

Concernant l'échange avec la Grande Bretagne pour les SVTAN, Mme CAPEL répond aux élèves que l'enseignant partenaire anglais est parti en retraite et n'a pas eu de relais.

De plus, pour l'Angleterre, nous accumulons différentes contraintes : les tarifs qui ont largement augmenté, le brexit, le coût du passeport.

VOTE : 24 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

19h30 : Départ de M. TASSIN

Modalités financières :

Mme VIAL explique que les sorties obligatoires se déroulant au premier trimestre sont financées en totalité sur le budget de fonctionnement en cours et sur le futur budget pour les projets 2023.

Elle informe le Conseil d'Administration que certaines activités sont éligibles au pass culture (opération lycéens au cinéma, théâtre irlandais, représentation théâtrale au lycée La Plume et le fusil et ateliers maths en jeans).

Mme Florence DUPONT, auteure et professeure émérite, est intervenue à titre gracieux le 14 octobre dernier sur la littérature grecque et romaine. M. LESACHER demande au Conseil d'Administration la prise en charge par l'établissement de ses frais de transport en train, sur le budget de fonctionnement AP, pour un total de 93.80 €.

VOTE : 23 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

Les projets avec participation financière seront présentés aux prochains CA.

4) Conventions de stage.

Accueil ou envoi d'un élève dans une autre structure.

Autorisation de M. LESACHER.

VOTE : 23 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

B. Vie de l'élève

➤ Règlement des fonds sociaux

Mme VIAL présente le règlement de fonds sociaux 2023 qui peuvent être mobilisés pour les frais de demi-pension mais aussi pour toutes les dépenses liées à la scolarité de l'élève (les voyages scolaires, les fournitures, les déplacements, les vêtements de sport, etc.).

Ces crédits restent peu utilisés malgré la communication faite. Certaines familles n'osent pas faire la démarche.

La personne référente est Mme LEROY, l'assistante sociale, qui constitue le dossier de fonds social et le présente en commission. L'anonymat est respecté.

VOTE : 23 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

C. Administration et logistique

1) Décision budgétaire modificative (DBM) pour information N°2

Cf document annexe.

Deux ouvertures de participations financières des familles :

Théâtre Paris du 07/04/2022 et échange avec la Norvège (délibération du CA du 04/07/2022).

Ouverture de la subvention de la région au titre des équipements pédagogiques pour la SVT de 2983 euros.

2) Tarifs divers 2023

- Remplacement carte de self perdue ou détériorée : 5 euros
- Clé ascenseur : 30 euros
- Lunettes : 5 euros
- Livres : dégradés ou non rendus : prix coûtant

Les tarifs divers 2023 sont adoptés.

VOTE : 23 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

3) Point sécurité

M. LESACHER fait un point sécurité sur les différentes visites et exercices organisés depuis la rentrée.

Diagnostic sécurité avec la gendarmerie le 17 octobre.

Dans le cadre du PPMS alerte intrusion, une réflexion va être menée avec la direction du collège Chartier sur un exercice commun PPMS, compte tenu de la perméabilité entre les deux établissements.

Si l'alarme intrusion est déclenchée au collège, elle doit être déclenchée aussi au lycée.

- Visite triennale de la commission de sécurité incendie le 18 octobre (SDIS-Gendarmerie)

Le compte-rendu n'a pas encore été remis.

M. LESACHER remercie les équipes des agents de la Région et souligne la qualité de leur travail.

L'établissement est en bon état. Le rapport oral de conclusion de la commission est très positif.

- Visite du CHSCT région le 22 septembre

Avec la participation du responsable prévention régionale. La visite de la laverie en activité et des ateliers de maintenance s'inscrivait dans une démarche d'évaluation des risques professionnels.

13 Octobre 2022 : première journée de la résilience face aux risques en présence de M. Le Sous-Préfet, de la gendarmerie, des pompiers et de la presse.

Qu'est-ce qu'une crise et comment les différents services de secours se coordonnent ?

Un exercice PPMS risque majeur a été organisé le matin avec comme scénario retenu une tempête.

D. Service annexe d'hébergement

- Taux de participation aux charges communes 2023

Mme VIAL explique qu'une fourchette de taux est fixée par le conseil régional pour un service de demi-pension entre 15 et 20 %. Ce taux s'applique sur l'ensemble des recettes de repas (forfaits, tickets élèves, commensaux, ...) et permet de financer les charges de fonctionnement du service de restauration.

La proposition du taux de participation des charges communes du service de restauration à hauteur de 20 % pour l'exercice 2023 est soumise au vote.

VOTE : 23 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

E. Questions diverses

Élèves : changement de sonnerie.

M. LESACHER explique que la sonnerie est un signal de début ou fin de cours et seulement un signal.

Cela entraîne aussi des droits SACEM. Cette question en soulève une autre, la durée des cours qui doit être de 55 min.

C'est une question qui devra être soulevée lors du prochain CA.

D'un point de vue écologique : question posée à la représentante de la Région : Est-ce que la pose de panneaux solaires peut être envisagée ?

Des travaux d'isolation ont été faits.

Cela réinterroge aussi sur le projet de 2017, lycée du futur.

Sur les quatre thèmes, il en reste deux à construire : la transformation des espaces extérieurs d'autant plus que l'établissement a été destinataire cette semaine de l'arrêté de non opposition, du service de l'urbanisme de la ville de Bayeux, à l'aménagement d'espaces verts dans la cour intérieure.

Et le plus important, c'est un projet des élèves, il doit être finalisé.

Fin de la séance.

Le conseil est clôturé à 20h30.

Le secrétaire de séance,

Madame Cécile MURY



Le président du Conseil d'Administration,



Monsieur Jean-François LESACHER